

Faire le partage entre valeur d'argument et valeur d'attribut prépositionnel pour le prédicat [être [de N/SN]]

Andrée Borillo

▶ To cite this version:

Andrée Borillo. Faire le partage entre valeur d'argument et valeur d'attribut prépositionnel pour le prédicat [être [de N/SN]]. C. Marque-Pucheu, F. Kakoyianni, P. Machonis, H. Hulland. A la recherche de la prédication autour des syntagmes prépositionnels, John Benjamins, pp.27-52, 2016, 9789027231420. halshs-02104383

HAL Id: halshs-02104383 https://shs.hal.science/halshs-02104383

Submitted on 19 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Borillo Andrée CLLE/ERSS UMR 5263 Université Toulouse II aborillo@univ-tlse2.fr

Faire le partage entre valeur d'argument et valeur d'attribut prépositionnel pour le prédicat [être [de N/SN]]

Mots-clés . schéma prédicatif, pronominalisation, prédicat prépositionnel, structure copulative à valeur d'argument, attribut prépositionnel, construction prédicationnelle.

Résumé

Modèle prédicatif [être SP[de N/SN]] exemplifié par diverses structures de phrase pour lesquelles il s'agit de caractériser la fonction du SP par rapport au verbe être. En prenant comme critère les opérations syntaxiques applicables au SP [de N/SN] dans la dépendance d'un verbe autre que être, i.e. sa possible substitution par un pronom clitique ou par un adverbial (temporel, spatial, etc.), on distingue deux types de structures de phrase : a) Groupe 1, le comportement du verbe être étant comparable à celui de verbes sémantiquement proches dotés d'un argument de type prépositionnel, SP[de SN] serait donc à considérer là comme un argument, b) Groupe 2, le SP fonctionne de manière globale; la pronominalisation qui lui correspond se fait sous la forme non pas du clitique en mais le, pronominalisation normale pour une construction copulative prédicationnelle. Le SP aurait donc là la même fonction qu'un attribut nominal (non-prépositionnel).

The predicate structure [$\hat{e}tre_{SP}[de_{N/SN}]$] – in English $_{PP}[to_{be_{of_{N/NP}}]$ - is exemplified by a number of sentence structures in which the function of PP in the predicate has to be clearly established. According to the different kinds of pronominalization or adverbial substitution that appear to be possible in affirmative and interrogative forms, we tend to identify two types of sentence structures: a) in the Group 1, $\hat{e}tre_{(to_{be_{NNP}})}$ with its PP can be assimilated to semantically close verbal constructions operating with a prepositional argument, b) in the Group 2, the prepositional complement has a global function - there is no pronominalization

inside PP - and when pronominalization substitutes for the whole PP, it is not with the clitic pronoun *en* but *le*, which appears to be the normal form for a copulative predicational structure. Thus, here PP can be considered as a (non-prepositional) nominal attribute.

0. Introduction

Il est assez courant que la préposition de^l figure dans la construction d'un prédicat de forme [être de X] dans lequel X correspond soit à un nom, ex. être de garde, être de taille, être de profil, soit à un syntagme nominal, ex. être d'une grande beauté, être de tous les combats, être de dimensions modestes, soit à une proposition infinitive, ex. Le rôle du maire est de faire exécuter les décisions du conseil. Son intention est de quitter le pouvoir. Dans le cadre de cette étude, nous ne retiendrons pour X que la valeur de nom (N) et la valeur de syntagme nominal (SN).

Dans ce schéma de construction [être sp[de N/SN]]², nous nous proposons de décrire le type de relation que la préposition de peut traduire avec le syntagme N ou SN qu'elle régit et de préciser chaque fois la fonction qu'elle assigne à ce complément. Nous utilisons délibérément ici le terme de "complément" car nous ne tenterons pas de décrire et de définir les divers schémas de construction que nous avons identifiés, en nous référant aux deux grandes classes établies pour les phrases copulatives en être, à savoir la construction prédicationnelle et la construction spécificationnelle. Ces deux classes ont été abondamment traitées dans la littérature - on peut rappeler ici quelques études marquantes comme celle de Higgins 1976, Declerck 1983, et tout spécialement pour le français, Kupfermann 1979, Ruwet 1982, Van Peteghem 1991, Lamiroy & Melis 2005, Lauwers 2012. Nous ne nous appuierons pas vraiment sur ces études car la plupart des propriétés et des traits caractéristiques des deux constructions, prédicationnelle et spécificationnelle, qui sont au centre du débat, concernent le schéma de construction [être SN]. et peuvent difficilement s'appliquer tels quels à [être de N/SN]. Par exemple, si l'on raisonne en termes de référentialité, de mode de questionnement ou de forme de paraphrase, aucun des divers schémas de construction que nous avons isolés et

¹ Mais ceci vaut également pour les prépositions à, sur, sous, dans, en, pour, sans,

² La notation (N/SN) sera dorénavant adoptée pour indiquer la double possibilité d'occurrence d'un Nom ou d'un Syntagme Nominal après le verbe *être*.

décrits ne peut être rapporté à l'une ou l'autre des deux classes qui pourrait de quelque manière servir de modèle. Même si dans certains cas, il peut y avoir quelques points de ressemblance avec la construction prédicationnelle, en ce qui concerne par exemple la forme de dislocation ou de pronominalisation (cf. Van Peteghem 1991 :103). Alors que sur d'autres points, on peut penser à un rapprochement avec la construction spécificationnelle (cf. Lauwers 2012 : 242).

Pour ce qui est de ce schéma de construction [être SP[de N/SN]] que nous étudions ici, notre objectif est donc de décrire le type de relation que la préposition de peut traduire en combinaison avec le complément qu'elle régit, N ou SN, et de préciser chaque fois la fonction qu'elle assigne au complément. Il existe un certain nombre d'études, comme par exemple celle de Milner 1982, Meunier 1981, Danlos 1980 et 1988, Bartning 1996, Gross 1996, Vietri 1996 (pour l'italien), Lauwers 2012, Van Peteghem ce volume, dans lesquelles cette structure [être de N/SN] est soit traitée comme un cas particulier du schéma plus général [être préposition N/SN] - c'est le cas par exemple de Meunier 1981, Danlos 1988, Gross 1996, Vietri 1996 - soit au contraire, comme cadre de référence d'une construction bien précise dotée de propriétés sémantico-syntaxiques spécifiques et par là-même pourvue d'un sens bien stabilisé – c'est le cas par exemple de Lauwers 20012.

Notre propos ici est plus limité: le schéma général de prédication tel que [être SP[de N/SN]], peut couvrir une grande diversité de phrases, dont il est nécessaire d'identifier les différentes structures dont elles procèdent. Ces structures peuvent se différencier, d'une part, par certaines propriétés syntaxiques et sémantiques des éléments qui composent le prédicat (i.e. le nom quand il est seul ou le nom avec son déterminant et ses différents modifieurs) mais également, par les relations qui lient ces éléments prédicatifs au verbe être et éventuellement au sujet de la phrase.

Tout d'abord, pour illustrer notre problème, voici un échantillon de phrases ayant un prédicat de type [être SP[de N/SN]], qui donne un premier aperçu de la diversité des contextes dans lesquels ce schéma de construction peut apparaître et de la multiplicité des sens qui s'en dégagent :

- (1) Il était de profil et me tournait presque le dos
- (2) Jean était de garde, obligé de ne pas s'éloigner du navire
- (3) S'il est votre oncle, il **est de la génération** de vos parents.

- (4) Le délai d'attente est de plusieurs jours pour obtenir un passeport
- (5) Elle s'y connaît en bon air, elle est de la campagne
- (6) On admirait surtout le théâtre, qui était d'une grande beauté
- (7) Le poème est de Quinault, la musique est de Lulli

Dès le départ, nous tenons à préciser que dans ces quelques phrases extraites de textes réels³ que nous utilisons comme base de données pour notre analyse, il n'y a pas lieu de donner au prédicat [être sp[de N/SN]] un statut de structure figée. Dans l'étude présentée ici, nous avons préféré ne pas prendre en compte les expressions figées, car nous ne voulons pas aborder la question du figement, pourtant tout à fait pertinente pour ce type de structure prépositionnelle (voir sur ce point Meunier 1981, Danlos 1988, Machonis 1988, Gross 1996). En effet, il s'agit là d'un problème à part entière que nous ne tenons pas à traiter à partir des seules séquences que peut produire être quand il est couplé avec la préposition de. Ainsi, nous avons exclu de cette étude de très nombreuses formes telles que être de règle, être d'attaque, être de trop, être de rigueur, être de mise, être d'occasion, être de mauvaise foi, etc. pour lesquelles il est difficile de rapporter le constituant nominal à un quelconque paradigme lexical. Notre objet est au contraire de dégager et de décrire des structures dont le nom se rattache assez naturellement à une possible catégorie lexico-sémantique, même si celle-ci s'avère de taille assez réduite. C'est le cas, par exemple, pour des prédicats comme être de garde ou être de profil examinés plus loin (cf. §2.1).

D'une part, sur le plan lexico-syntaxique, on peut faire une distinction très simple pour les différents types de prédicats correspondant au modèle [être *de* N/SN] :

- a) pour un certain nombre de structures, *de* régit uniquement un nom, [*être de* N], sans accompagnement possible d'un déterminant ou d'un modifieur. L'illustration en est donnée par les ex. (1), (2) ci-dessus dans lesquels la substitution de N par SN n'est pas possible.
- b) à l'inverse, pour d'autres structures, l'emploi du nom seul se révèle impossible, comme par exemple, en (3) et (4) ci-dessus. A moins qu'il s'agisse bien sûr d'un nom propre, qui a le statut d'un SN en (5) par exemple, on pourrait avoir tout aussi bien le nom d'un village à la place de *"la campagne"* et en (7) au contraire, le SN *"un auteur peu connu"* à la place de *"Quinault"*. Et dès lors que le complément régi est un SN, le nom peut ou ne peut pas, doit ou

³ Les exemples proposés dans cette étude sont tous des énoncés attestés, relevés dans la base Frantext (ATILF Nancy) ou sur Internet (moteur de recherche Google).

ne doit pas s'accompagner d'un déterminant, d'un modifieur (ou des deux), ces constituants admettant, ou au contraire n'admettant pas des variations concernant le nombre, le trait défini/indéfini ou la nature concrète/abstraite du nom. Comme on peut déjà le deviner à partir des exemples (3)-(6) ci-dessus, ces variations ont toute leur importance pour la caractérisation des différentes structures qui renvoient à ce schéma général [être de SN].

D'autre part, sur le plan sémantique, il est possible de repérer et d'identifier pour un prédicat prépositionnel de type [être SP[de N/SN]] des propriétés assez précises, propres à lui assurer une interprétation relativement stable. Par exemple, concernant le verbe être tel qu'il fonctionne dans les phrases (3), (4) ou (5) ci-dessus, il est possible de fournir pour chacune d'elles une paraphrase, certes approximative, mais mettant assez bien en lumière le sens à donner à la fois à être et à la préposition de :

- (3') S'il est votre oncle, il **fait partie de la génération** de vos parents
- (4') Le délai d'attente se monte à plusieurs jours pour obtenir un passeport
- (5') Elle s'y connaît en bon air, elle vient⁴de la campagne

En ce qui concerne la typologie que nous proposons dans l'étude qui suit, nous précisons tout de suite que nous ne prétendons pas avoir recensé et décrit de manière exhaustive toutes les structures susceptibles d'être rapportées au schéma général de prédication [être de N/SN]. Pour cela, il aurait sans doute fallu élargir les recherches, exploiter des propriétés relevant de distinctions plus fines et pour cela, soumettre la phrase tout entière à certains types d'opération syntaxique de transformation (comme suggéré au § 2.3 par exemple, pour des structures de phrase à base de proposition infinitive). Nous avons donc choisi de privilégier ici l'identification et la caractérisation d'une dizaine de schémas de phrases⁵ que nous jugeons représentatifs de ce modèle général de construction.

Pour présenter ces différents modèles de phrase, nous choisissons de les regrouper dans ce qui à nos yeux constitue deux grands types de construction :

- Dans un premier groupe, Groupe 1, présenté au § 1 ci-dessous sous le nom de "Structure copulative à valeur d'argument", nous considérons que le syntagme prépositionnel [de N/SN] qui s'attache au verbe être, a pour ce verbe une fonction d'argument, comme l'aurait un SP

⁵ Rappelons que les exemples fournis en (1)-(7) ci-dessus ne représentent qu'un échantillon partiel.

⁴ Etre de pourrait être également interprété ici comme être né à (voir § 1.1a)

s'appliquant au verbe qui pourrait lui être substitué⁶, à la fois sur le plan syntaxique et sémantique. Par exemple, pour (4) ci-dessus : *Le délai d'attente est de plusieurs jours* ..., on peut avoir comme substituts de *être*, des verbes construits avec un argument de type [SN] ou [à SN], dont les propriétés sont manifestement comparables, ex. *atteindre*, *arriver* (à), *s'élever* (à), *se monter* (à). Pour ces verbes, comme pour *être*, le SN exprime une valeur quantitative et peut être substitué par la forme interrogative *combien* ? *Il est de combien* ? *Il se monte* à *combien* ? *Il arrive* à *combien* ? *Il atteint combien* ? (cf. Lauwers 2012 : 243).

Il en est de même pour l'exemple (5)...elle est de la campagne. Dans ce cas, on peut faire la substitution avec des verbes construits avec un argument de forme [de SN]: venir de, provenir de, être issu de. S'agissant d'une valeur spatiale, la pronominalisation prend la forme de là(-bas): Il est de là(-bas), il provient de là(-bas) ou fait appel au clitique en : il en provient, il en est issu. (§ 1.1 ci-après).

- Dans un deuxième groupe, Groupe 2, présenté au § 2 ci-dessous sous le nom de "Structure d'attribut prépositionnel", le complément régi par de, qu'il soit de forme N ou SN, n'est pas substituable par un pronom de quelque forme que ce soit. De fait, quand la pronominalisation est applicable, elle l'est uniquement sur le SP tout entier [de N/SN], et dans ce cas, on pourrait s'attendre à ce que la substitution se fasse avec le pronom clitique en, comme pour un grand nombre de verbes dont l'argument est introduit par de, ex. dépendre de, douter de, faire preuve de : il en dépend, il en doute, il en fait preuve, etc. Or, cette possibilité de pronominalisation ne semble pas possible avec être. On peut comparer par exemple les deux phrases de sens très proche :

Il est d'un courage extraordinaire ... *comme il en a toujours été

Il fait preuve d'un courage extraordinaire ... il en a fait preuve durant ce dur combat ...

En réalité, avec *être*, quand la pronominalisation du SP est possible, elle est assurée par le pronom clitique neutre *le* :

Il **est d'**un courage extraordinaire ... comme il <u>l'</u>a toujours été
Il est de garde cette semaine. Non, il ne <u>l'</u>est que la semaine prochaine.

-

⁶ Nous écartons ici les verbes introduisant une modalisation comme *sembler, paraître, avoir l'air,* qui dans ce type de construction, s'ajoutent généralement à *être* : *sembler être, avoir l'air d'être,* ex. *l'attente semble être de plusieurs semaines.*

Or, comme on le sait, c'est là le pronom clitique qui normalement avec *être*, se substitue à un adjectif ou à un nom quand *être* remplit un fonction attributive (cf. Dupont 1991 : 51) :

Il a été **malade**, il ne <u>l'</u>est plus aujourd'hui Il était **mon ami**, il <u>l'</u>est plus depuis longtemps

Cette substitution par le clitique le marque une des différences qui peut être faite entre une fonction d'attribut et une fonction d'argument. On peut comparer par exemple le comportement de $\hat{e}tre$ $_{SP}[de$ SN] avec celui d'un verbe de sens assez proche appelant un argument de même forme, $V_{SP}[de$ SN], ex. faire preuve de, témoigner de, être capable de :

Il est d'une grande violence => il l'a toujours été

Il fait preuve d'une grande générosité=>il en a toujours fait preuve

1. Groupe 1[être de N/SN] : Structure copulative à valeur d'argument

Diverses structures sont rassemblées dans ce Groupe 1 sur la base de comportements syntaxiques assez semblables. Mais il est possible d'établir entre elles quelques différences sur la base de relations sémantiques qu'expriment conjointement la préposition *de* et le complément qu'elle régit. Ainsi, on peut assez bien caractériser trois grandes catégories : dans la première, la préposition *de* s'interprète comme une relation spécifiant l'origine (§1.1), dans la deuxième, comme une relation spécifiant la "quantité mesurée" (§1.2), dans la troisième, comme une relation d'appartenance (§1.3).

1.1 [de N/SN] fait référence à la notion d'origine, de provenance

La notion d'origine ou de provenance est une acception que l'on peut avoir pour la préposition de, cependant, elle peut se rapporter à des domaines différents :

(a) sur un plan spatial, elle peut être interprétée comme le lieu d'où l'on vient.

- (b) sur un plan temporel, comme la date servant de référence dans le passé à un événement, un fait ou une action.
- (c) sur un plan existentiel, comme l'origine humaine à partir de laquelle est généré, créé, élaboré un objet, qu'il soit matériel ou idéel (dans ce cas, on parle d'"idéalité", cf. Flaux &Stosic 2014).

1.1a [être de N_{lieu}/SN_{lieu}.]

Avec N/SN référant à un lieu ou à une localisation spatiale, la préposition *de* marque la source (cf. Boons 1985), i.e. le lieu de provenance, d'origine :

- (5) Elle s'y connaît en bon air, elle est de la campagne
- (8) Ne dites pas à un Morave qu'il est de Bohême,
- (9) Je connais cet homme, il est du quartier de La Chapelle
- (10) La lettre est de Normandie... Sur le timbre il y a Les Aubiers

Le verbe *être* peut être paraphrasé par un verbe de type dynamique, construit lui aussi avec la préposition *de* : *venir de*, *provenir de*, *être issu de*, *sortir de* (dans le sens que l'on a dans : *mais d'où sors-tu? d'où sort-il ?*). Dans certains cas, *être de* peut avoir le sens de *être né* à, interprétation possible en (5) supra.

Pour ce qui est d'une substitution de type anaphorique, le SN peut être remplacé par l'adverbe $l\dot{a}$, $l\dot{a}$ -bas⁷ ou par [$ce\ N$ - $l\dot{a}$] qui fait apparaître le nom de la catégorie correspondante, suivi de la particule $l\dot{a}$, (10') (11) :

- (10') La lettre est de Normandie. Oui, elle est bien de là-bas/ de cette région-là
- (11) Je suis né à Valenciennes, toute ma famille est **de là-bas/ de ce coin-là/de cette** ville-là

Mais *là-bas* peut aussi être employé avec une valeur déictique (12), à la façon de *ici*, déictique par définition (13) :

- (12) Vous **êtes de là-bas** ? Hein ? Oui, là-bas... Vous savez, là-bas... Le vieux se tourne vers la fenêtre et désigne la mer d'un doigt osseux
- (13) **Il est d'ici,** pas de Saint-Ouen, mais de Seine-Saint-Denis

⁷ Difficile cependant de trouver *être* avec le clitique *en*.

Dans certains cas, il s'agit moins du lieu de provenance au sens strict que du lieu auquel est associé le référent - son point d'attache, son espace habituel de vie, ex. (9) supra, mais égalementil est du quartier, il est du secteur.

S'agissant d'une phrase interrogative, directe ou indirecte, la substitution de SN dans le prédicat est possible avec *où*, *quel endroit*, *quel pays*, etc. :

- (14) Je ne sais pas, elle ne veut pas me dire d'où elle est
- (15) Mais d'où est-il, de quel pays il est ce jeune homme? Il n'est sûrement pas du village

Si le SN est toujours substituable par où, le SP tout entier peut être difficilement pronominalisable par en. Par exemple, pour (10) La lettre est de Normandie,... on ne peut guère dire : *elle en est..., alors qu'on peut dire : elle en vient..., elle en provient.... Ainsi donc, quand il s'agit du verbe être, la seule reprise anaphorique possible se fait sur le SN.

1.1b [être de Ntemps/SNtemps].

Dans un deuxième schéma de construction, le N/SN renvoie à une localisation dans le temps, et plus précisément, un temps dans le passé :

(16) La courroie est neuve, elle est du mois dernier

On peut penser à un verbe comme dater de (17), remonter à (18) que l'on trouve assez souvent dans cet emploi de $\hat{e}tre$:

- (17) J'ai indiqué que cette lettre était de janvier 1866 =>datait de janvier 1866
- (18)La dernière mise à jour **est de la semaine dernière**, me semble-t-il => **remonte à la** semaine dernière, me semble-t-il

Pour une durée de temps, la préposition *de* peut être en construction avec *il y a*, qui marque un intervalle de temps dans le passé, déterminé à partir du temps (présent) du locuteur :

(19) La nouvelle est **d'il y a quelques jours** : la Troika a plié la Grèce...

Dans une phrase interrogative, directe ou indirecte, le SN est remplacé par l'adverbe quand. C'est le cas également avec les deux autres verbes dater de et remonter à. Cette lettre est de quand ? Il ne savait pas de quand était cette lettre. Dis-moi à quand remonte cette lettre.

Comme précédemment pour le lieu, quand il s'agit de cette localisation dans le temps passé, le SP ne peut être pronominalisé par *en*. Pour (18), on ne peut pas poursuivre en disant **elle en est*, cf. (18'). On doit reprendre le nom et lui adjoindre la particule anaphorique *là*, cf. (18"):

(18') La dernière mise à jour est de la semaine dernière; oui, * elle en est, je suis sûre (18") La dernière mise à jour est de la semaine dernière; oui, je suis sûre qu'elle est de cette semaine-là

S'il s'agit des noms de jours de la semaine ou des noms de mois, on doit faire la reprise avec le nom de la catégorie:

(17') J'ai indiqué que cette lettre était de janvier 1866, Oui, elle était bien de ce mois-là

1.1c [Etre de N_{nom propre}/SN_{humain}

Dans un troisième schéma de construction, la préposition *de* marque également l'origine, mais plus précisément l'origine humaine comme source de création⁸, source de production et même source de procréation⁹, cf.(22) ci-dessous. Syntaxiquement, le rapport s'établit entre, d'une part, le SN complément régi par *de*, dont le référent est un être humain - en tout cas, nécessairement, un être vivant capable de procréer ou une machine capable de concevoir – et, d'autre part, le sujet de la phrase qui dénote le résultat de cette capacité créatrice, le produit de cette création. S'il s'agit d'une "idéalité" (cf. Flaux & Stosic, 2014), qui peut prendre la matérialité d'un artefact, d'un objet, ex. *livre*, *tableau*, *roman*, *photo*, *dessin*, *statue*, *lettre*, etc. mais également se réaliser sous forme phonique, orale, écrite, etc., ex. *musique*, *poème*, *chanson*, *directive*, *ordre*, etc.

- (7) Le poème est de Quinault, la musique est de Lulli
- (20) La partition est d'un auteur inconnu
- (21) La lettre était de mon père, et ne portait ni date ni indication de pays
- (22) Elle imaginait que son enfant était de son amant

⁸ On pourrait penser à une exception pour ce qui concerne certains envois, car des noms comme *lettre, colis, fleurs*, etc. apparaissent aussi dans cette construction : *Elle crut que ces fleurs étaient de son mari... Le cadeau était de sa sœur*. Mais il est plus vraisemblable qu'il y ait ici une réduction à "de" de la préposition composée "de la part de", qui, on le sait, marque la provenance à partir d'une source de type [+humain].

⁹ Dans ce cas, le nom peut faire référence à un animal. On a trouvé "ces chatons ne sont pas abandonnés puisqu'ils sont de ma chatte"

Pour certains noms, on peut substituer à *être* un verbe comme *venir de* (23), peut-être même *proven*ir¹⁰, quand il s'agit d'une élaboration mentale : *idée, plan, suggestion*, etc. :

(23) Une plus grande part du butin devait lui revenir puisque l'idée venait de lui.

On rappellera brièvement ici la distinction essentielle qui est faite (cf. notamment Milner 1982, Bartning 1996) entre deux constructions de phrase : 1. le SN *est de* N/SN, 2. le SN *est à* N/SN. La première (1), celle qui nous intéresse ici, marque une relation de création : *le livre est de Zola*; la seconde (2) marque une relation de possession : *le livre est à ma sœur*. Cependant, le syntagme nominal que l'on peut tirer de ces deux phrases, peut présenter des formes identiques et par là-même, prêter à confusion :

- soit le N/SN prédicatif peut être réduit à un possessif, on obtient alors pour 1. et 2. la même structure : *son livre*.
- soit le N/SN prédicatif prend la forme d'un complément de nom, et là aussi, 1. et 2. sont de même structure : 1. *le livre <u>de Zola</u>*, 2. *le livre <u>de ma sœur</u>.*

Dans la construction qui nous intéresse ici - la première - le complément régi [N/SN] peut être pronominalisé; mais puisque le nom a la propriété [+humain], cela ne peut être qu'avec un pronom de même propriété : *de moi, de toi, de lui, d'elle(s), de nous, de vous, d'eux*, ex. *le poème est de lui (7), la lettre est de lui (21)*, ou même pour la procréation (22) :

(22') Elle imaginait que son enfant était de lui

De même, dans une phrase interrogative, directe ou indirecte, le N/SN doit toujours être pronominalisé par *qui* :

- (24) **De qui est** le portrait de cet aimable enfant?
- (25) Je ne sais pas de qui est cette citation mais je la trouve excellente

S'agissant du SP tout entier, [de N/SN], il n'est pas possible de lui substituer un pronom. En particulier, on ne peut pas avoir le pronom en, auquel on pourrait s'attendre :

- (7) La musique est de Lulli. Je ne savais pas qu' *elle en était
- (21') La lettre était de mon père. Oui, je suis sûre qu'*elle en était

¹⁰ Nous avons trouvé "*Cette dernière exclamation provenait de Stéphanie*" mais il est vrai qu'ici il y a à la fois origine spatiale et origine créatrice.

(22') Elle imaginait que son enfant *en était

Mais ceci tient peut-être au caractère [+humain] du nom, car on a la même absence de *en* avec quelques autres verbes de même construction [V de SN] quand il s'agit d'un complément N_{humain} : rêver de quelqu'un /* en rêver, tenir de quelqu'un/*en tenir, douter de quelqu'un/*en douter, etc.

En conclusion, pour ces diverses constructions rassemblées au §1.1, [être de N/SN] est susceptible d'exprimer une relation d'origine ou de provenance mais selon les traits sémantiques du nom, celle-ci est à interpréter soit comme une relation spatiale (*venir de*, *provenir de*), cf. (5) et (8) à (15), soit comme une relation temporelle (*remonter à*, *dater de*), cf. (16) à (19), soit encore comme une relation de filiation s'établissant entre un créateur et le produit de sa création, cf. (7) et (20) à (25).

1.2 [être de SN] fait référence à une quantité mesurée

Dans ce deuxième Sous-Groupe 1.2, le prédicat prépositionnel [de SN] est l'expression de la mesure quantifiée se rapportant à des catégories très diverses, comme par exemple, une distance dans l'espace, une durée dans le temps, une valeur quantifiable dans des domaines divers. Quand il s'agit d'un objet matériel, cela peut être la valeur que l'on attache à l'une de ses propriétés physiques telles que dimension, superficie, poids, température, contenance, etc.

- (4) Le temps d'attente est de plusieurs semaines pour obtenir un passeport
- (26) Dans mon appartement la température est de 25°C.
- (27) Sur les chaussées séparées par un terre-plein, la limite de vitesse est de 110 km/h

Très souvent, il s'agit de mesures quantitatives s'appliquant à des valeurs relevant du domaine financier, ex. *prix*, *taux*, *pourcentage*, *rendement*, *salaire*, etc. ou à des produits et résultats de calcul de type abstrait, ex. *production*, *inflation*, *équilibre*, *fluctuation*, etc.

(28) L'indemnité de chômage est **de 70% à 80% du salaire** assuré au titre de l'AVS obligatoire

En général, la variable à laquelle s'applique l'estimation quantifiée trouve son expression dans le SN sujet de la phrase, ex. (4), (26), (27) ci-dessus. Cependant, dans certains cas, cette variable peut ne pas être explicitée, mais seulement sous-entendue comme c'est le cas en (28) ci-dessus, où le sujet de la phrase ne représente pas la variable mais l'entité à laquelle celle-ci se rapporte. La forme non réduite est quelque chose comme (28') :

(28') <u>Le taux</u> d'indemnité de chômage **est de 70% à 80% du salaire** assuré au titre de l'AVS obligatoire

Les mécanismes syntaxiques par lesquels cette réduction peut s'opérer sont assez simples :

La superficie du jardin est de 500 m^2 environ =>Le jardin est d'une superficie de 500 m^2 environ=> Le jardin est de 500 m^2 environ

La durée du voyage est de plus de 3 heures=> Le voyage est d'une durée de plus de 3 heures=> Le voyage est de plus de 3 heures

Dans ce type de construction de phrase, quelques verbes peuvent être employés de la même façon que *être* (*de* SN), ajoutant pour certains l'idée d'une évaluation scalaire, ex. *se monter à, atteindre, arriver à,* pour d'autres l'idée d'approximation, ex. *frôler, approcher,* etc.

- (29) On estime que le nombre des habitants arrive à douze ou quatorze mille âmes
- (26') Dans mon appartement la température frôle les 25°C.

Dans une phrase à la forme affirmative, il est possible de remplacer le SN régi par *de* par le quantitatif indéfini *tant*, qui représente une valeur mesurée non spécifiée. Ceci vaut également pour les verbes mentionnés plus haut qui peuvent être des équivalents de *être* (*de*):

- (30) Si l'indemnité **est de tant**, elle n'est pas cumulable avec des indemnités de chômage
- (31)Disons que la dépense ordinaire de sa maison se monte à tant et que vous vouliez...

En revanche, avec être (de) ¹¹, on ne peut pas remplacer le SN par le pronom neutre cela, ex. (27) * la limite de vitesse est de cela, (26) *la température est de cela, (31)* l'indemnité est de cela.

Quant au SP tout entier - [de SN] - il n'est pas possible de le remplacer par un pronom ou un adverbe. Notamment, il est impensable de lui substituer en :

(26') Dans mon appartement la température est de 25°C. Elle *en est depuis trois jours

¹¹ Pour ce qui est des autres verbes, on ne peut pas être aussi affirmatif :

Dans une phrase à la forme interrogative directe ou indirecte, l'adverbe *combien* peut venir remplacer soit ce qui dans le SN correspond très précisément à la valeur quantifiée demandée pour N : *de combien de* N ? cf. (33), soit le SN tout entier : *de combien* ? cf. (26") :

- (32) Le taux de sel recommandé est de combien de grammes par litre?
- (26") Dans ton appartement, la température est de combien?

Pour certains types d'évaluation quantifiée, par exemple pour une demande de prix, le plus courant est d'avoir *de combien* ? tout seul :

(33) Oui, merci pour cet article mais le prix est de combien?

D'ailleurs, assez souvent, pour le prix, la question peut porter directement sur la chose à évaluer, représentée par le sujet - de la même façon que pour la température (26) ci-dessus ou pour la limite de vitesse (27) - mais dans ce cas, l'interrogation sur l'évaluation apparaît non pas sous la forme *de combien* ? mais à *combien* ?¹² :

(34) Pendant le week-end la chambre est à combien?

1.3 [être de SN] renvoie à la notion d'appartenance, d'inclusion

Nous incluons dans le même Sous-Groupe 1.3, sous une étiquette sémantique commune "appartenance ou inclusion", deux structures relativement proches, présentées ci-dessous en 1.3a et 1.3b, qui possèdent certaines des propriétés syntaxiques prises en compte pour les catégories proposées au §1.1 et au §1.2., mais qui ont un trait suffisamment saillant pour qu'on les distinguent : pour les deux catégories, la préposition *de* régit obligatoirement un SN pluriel (SN_{pluriel}) ou un SN de valeur collective (SN_{collectif}).

1.3a [être de SN_{collectif/pluriel}]

La condition assez stricte qu'il y ait un nom au pluriel ou un nom collectif comme complément SP, permet d'isoler un premier schéma de construction [être de SN] dans lequel

¹² Pour la température ou la vitesse, les deux formes sont possibles : *La température est de/à combien? La vitesse est de/à combien ?*

être de traduit l'idée d'appartenance, d'inclusion. Il est très proche en cela de verbes comme faire partie de, appartenir à, être membre de, parfois relever de :

- (35) Je vous recommanderai au bon docteur Pinel, qui est de mes amis =>fait partie de
- (36) Le chimpanzé est un mammifère, il **est de** la famille des primates=**appartient à**

Pour ce qui est du nom régi par la préposition, il s'agit,

- soit d'un nom de relation employé au pluriel, tel que *amis, proches, parents, alliés, copains, partisans*, etc. cf. (35),
 - (37) Il y trouva deux hommes qui se battaient, l'un était de ses partisans et l'autre de ses adversaires.
- soit d'un nom collectif tel que *catégorie*, *genre*, *race*, *ordre*, *famille* (36), *génération*, *groupe*, *cercle*, *monde*, exsoit, appliqué à des humains, d'un collectif tel que *promotion*, *équipe*, *clan* (38), *association*, *institution* (39), *société*, *parti*, *confrérie*, *compagnie*, etc. S'agissant d'un parti politique, l'expression peut prendre une forme réduite : *être du centre*, *être de gauche*, *être de droite* (cf. (45) et (47) infra) :
 - (38) Il est du clan de l'un des derniers parrains marseillais
 - (39) Il était de **l'Académie française** et avait été maintes fois couronné pour ses recherches

Sur le plan syntaxique, la pronominalisation du SN régi par *de* est possible, mais elle est d'une attestation apparemment assez rare. Nous en avons cependant trouvé quelques exemples, (40) pour un nom collectif, (41) pour un nom de relation au pluriel :

- (40) Il fait partie de deux mondes. Il **est de celui-ci,** dûment terrestre, mais aussi **d'un** autre, qui ne l'est pas
- (41) Si tu fais le compte de tes amis, sache que je suis de ceux-ci

Remarque : il existe une expression de sens assez proche qui se décline aux trois personnes du pluriel : être des nôtres, être des vôtres, être des leurs. Mais il s'agit là d'une expression figée, où le pronom n'est pas véritablement la reprise anaphorique d'un nom de relation présent dans le co-texte antérieur, comme en (42) ci-dessous :

(42) Je suis prêt à défendre ces exclus, ces invisibles, ces muets, car je suis des leurs

Pour ce qui est de la pronominalisation de tout le SP, elle est également très peu attestée. Dans les rares exemples que nous avons trouvés, elle se fait non pas avec *en* mais avec le pronom clitique *le* :

- (43) Il est de la famille. Il l'est depuis longtemps déjà
- (44) Il a cru être **de ses amis**, il **l'a** été peut-être, mais il ne **l'est** plus,
- (45) A l'époque, il était **de gauche**. Il ne **l'est** plus et ne s'en cache pas.

Nous avons trouvé un exemple de *en* dans un cas de dislocation s'appliquant au SP, cf. (46) ci-dessous, mais il nous paraît assez douteux. D'autant que nous avons trouvé à plusieurs reprises cette même dislocation avec le pronom clitique *le*, cf (47):

- (46) **Du parti**, il **en est** depuis longtemps.
- (47) Et de droite, il l'était! Ce n'est rien de le dire...

1.3b [être de tous les SN_{procès}13]

Dans ce schéma de construction, le SN régi par la préposition *de* contient un nom qui fait référence à une action, une activité ou un événement de type collectif, c'est-à-dire impliquant normalement une pluralité de participants, ex. *combat, manifestation, soulèvement, émeute, révolte, lutte, fête, soirée, concert, défilé, fête, bagarre,* etc.

Dans un grand nombre de cas, ce nom est accompagné d'un déterminant quantitatif, tous ou chaque, [de tous les N], [de chaque N]:

- (48) Il a très longtemps fait partie du quotidien de la famille, il **était de chaque** déplacement
- (49) Il est de tous les soulèvements, de toutes les émeutes qui succèdent aux effusions révolutionnaires
- (50) **Il est de tous les mariages et fêtes** du gotha.

Dans une telle structure, assez différente de celle que nous avons présentée au §1.3a ci-dessus, *être de* exprime moins l'appartenance ou l'inclusion que la participation. D'ailleurs, il peut être paraphrasé par *prendre part à, participer à* (la notion de "*part*", "*partie de*" étant explicitée dans le verbe) :

¹³ Le terme "procès" est utilisé ici comme terme général couvrant à la fois "événement", "action" et "activité".

(51) Pendant quatre ans, elle prend part à tous les combats, à toutes les escarmouches,

De ce fait, le nom qui véhicule par lui-même un sens collectif, prend avec *tous* et le pluriel, un sens de multiplicité et de récurrence :

(52) C'est un livre-compagnon. Il est de tous les voyages et de toutes les traversées

Inversement, lorsque ce nom dont le sémantisme implique une pluralité de participants est employé tel quel, au singulier : *être* [de det_{def} N], il réfère à une action ou à un événement unique, bien spécifié. On peut voir ceci, par exemple, pour des noms comme *fête*, *complot*, *partie*, *soulèvement*, *voyage*, etc. pour lesquels ce type d'énoncé renvoie à une action ou un événement particulier que l'on peut situer dans le temps :

- (53) Cette fois encore, nous étions de <u>la fête</u> et ne l'avons pas regretté!
- (54) Il participe à presque toutes les révoltes. En 1626, il est du complot de Chalais

Sur le plan syntaxique, la seule pronominalisation possible avec ce deuxième type de construction décrit ici au 1.3b, porte obligatoirement sur tout le SP; et elle se fait avec le pronom clitique en:

(55) La fête aura lieu sur la plage et vous **en serez**¹⁴, comme tous mes amis

2. Groupe 2 : [être de N/SN], structure d'attribut prépositionnel

Sont rassemblés ici, dans ce Groupe 2, plusieurs types de constructions pour lesquelles les propriétés que nous avons pu mettre en évidence pour le Groupe 1, tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique, ne semblent pas pouvoir s'appliquer. En particulier, le trait commun qui les distingue par rapport au Groupe 1 est le fait que, dans le prédicat, le constituant nominal (N ou SN) régi par la préposition de, ne peut être substitué par un pronom ou par un adverbe. En effet, le prédicat tout entier [de N/SN] semble ici fonctionner comme

¹⁴ On peut trouver aussi la forme "*j'en suis*" qui peut s'employer d'une manière plus vague s'agissant, d'un projet, d'une entreprise, d'une expédition ex. *Tout ce que vous me proposez, j'en suis*!

une structure prépositionnelle prédicative formant un seul bloc et constituant ainsi une sorte d'attribut prépositionnel s'appliquant globalement au verbe *être*.

Pour ce qui est des distinctions entre les diverses structures de ce Groupe 2, nous faisons une séparation assez nette entre trois schémas de construction,

- 1. un premier dans lequel être se construit avec un nom seul (cf. §2.1),
- 2. un deuxième dans lequel *être* accepte un SN, même si celui-ci peut dans certains cas se réduire à un nom (cf. § 2.2),
- 3. un troisième enfin, assez spécifique, qui comporte d'une part, un sujet d'une nature bien précise et d'autre part, un prédicat constitué d'un nom nécessairement accompagné de son complément ou d'un possessif qui le représente (cf. §2.3).

2.1 [être de N].

Dans ce premier type de structure, la préposition *de* régit uniquement un nom, sans que celuici puisse s'accompagner d'un déterminant ou d'un modifieur. Sur ce modèle, nous présentons deux types d'énoncés ayant chacun leur particularité :

2.1a [être de N_{position}].

On a ici l'expression d'une manière de se positionner, de se présenter ou de s'orienter dans l'espace par rapport à un observateur, celui-ci étant généralement l'énonciateur¹⁵, ex. *être de face/ de dos/de côté, etc.*

- (1) Il était de profil et me tournait presque le dos
- (56) Cette fille à trois mètres de moi, je ne sais même plus si elle était de face ou de dos

Les éléments lexicaux qui entrent dans ce type de structure sont peu nombreux, à peine une douzaine : être de front, de face, de biais, de côté, de profil, de dos, de trois-quart, de travers, de traviole, de guingois, de chant, d'aplomb. Mais comme il s'agit de la totalité des termes disponibles en français pour exprimer un positionnement orienté dans l'espace, on ne peut dire d'emblée qu'ils sont à traiter comme des expressions figées. Même si ce statut vaut

¹⁵ Une manière de l'expliciter serait d'ajouter l'adverbe épistémique *d'après moi*.

effectivement pour certains qui se trouvent réduits à cet emploi aujourd'hui, ayant perdu jusqu'à leur statut de nom, ex. *de guingois, de traviole, de chant.*

Sur le plan syntaxique, [de N] correspond ici à une sorte de complément de manière car dans une phrase interrogative directe ou indirecte, ce SP semble pouvoir être remplacé par l'adverbe *comment*. A vrai dire, nous n'en avons pas trouvé une seule attestation dans les textes de notre corpus, mais on peut imaginer à partir de (56) ci-dessus, des variantes comme (56') ou (56"):

(56') Cette fille assise à trois mètres de moi, je ne sais plus **comment** elle était, si elle était de face ou de dos

(56") Cette fille assise à trois mètres de toi, elle était **comment** d'après toi ? **de face** ou **de dos?**

En ce qui concerne la substitution par un pronom, elle peut sans doute se faire avec le clitique *le*. Là non plus, nous n'avons pas trouvé d'attestation le confirmant, cependant, un énoncé comme (57) nous semble possible :

(57) ? Vue d'ici, la statue n'est pas de face mais elle le sera quand nous aurons avancé de quelques pas

2.1b [être de Nactivité].

Cette deuxième structure se construit à partir de noms qui renvoient à des activités, tels que service, surveillance (ou leur contraire, repos, congé). Ces noms sont d'un nombre réduit – moins d'une vingtaine : corvée, garde, sortie, repos, congé, service, surveillance, faction, permanence, veille, quart, guet, astreinte, patrouille, mission, etc. :

- (58) Jean était de garde, obligé de ne pas s'éloigner du navire
- (59) Un avocat n'est commis d'office que lorsqu'il est de permanence
- (60) Elle remplace le chef quand celui-ci est de congé

Mais ce qui accroît considérablement cette liste, c'est le fait que des noms comme service, corvée, s'accompagnent très souvent d'un complément : être de service de jour/de nuit, être de corvée de nettoyage/de repassage/de vaisselle/ etc. — complément qui, par un effet de raccourci se trouve très fréquemment utilisé seul comme complément de être : être de vaisselle, être de repassage, être de jardinage, être de nuit ou même, être de poubelle, être d'épluchage, etc :

(61) Je suis de poubelle cette semaine, c'est mon tour

Dans ce schéma de construction [être de N], tous ces noms renvoient soit à une activité considérée comme une tâche plus ou moins imposée, soit à une occupation, une prestation assez bien définie, s'effectuant selon une certaine routine, un certain scénario, ex. être de baby-sitter, d'escorte, de guide, etc.:

(62) Je suis **de babysitter** ce soir

La notion de prestation pouvant s'étendre à de très nombreuses activités, ce schéma de construction réduite s'avère très productif¹⁶: être de jardinage, être de charbon, être de cuisine, être de patates, etc. D'autant que cela ne s'arrête pas à des corvées domestiques, familiales ou professionnelles mais va jusqu'à la participation à des cérémonies, des événements mondains, des manifestations diverses, ex. mariage, baptême, enterrement, soirée, défilé, etc. :

(63) Non, je ne peux pas venir, nous sommes de mariage dans les Alpes ce week-end là

Pour ce type de structure, la pronominalisation du SN régi n'est pas possible :

(64) Je suis de surveillance la semaine prochaine => * je suis de cela trois jours par semaine.

En revanche, le SP tout entier, semble pouvoir être remplacé par le pronom clitique neutre *le*, surtout pour ce qui est du premier groupe de noms dont la dénotation normale est celle d'une activité réglementée ou professionnelle, i.e. *garde*, *permanence*, *surveillance*, *astreinte*, *patrouille*, etc. (Nous n'avons pas trouvé d'exemples avec les autres noms) :

(65) Ce week-end, je suis de permanence. Je le suis un week-end sur deux

Le remplacement par le pronom clitique *en* paraît difficile :

(66) Demain, il est de garde. Oui, il ?*en est toute la journée

Aucun exemple n'est apparu dans les textes écrits que nous avons utilisés mais avant de pouvoir être catégorique, il faudrait sans doute explorer de plus larges échantillons de discours parlé.

¹⁶ On peut trouver d'innombrables exemples dans les textes que nous avons utilisés comme corpus de données.

2.2 [être de SN_{propriété}] (parallèle avec [avoir SN_{propriété}])

Ce schéma de construction [être de SN_{propriété}] est sans doute celui qui apparaît le plus souvent en discours et celui dont les composantes lexicales sont les plus riches et les plus variées. Il peut être mis en parallèle avec une structure de même forme où être de est remplacé par avoir (voir notamment M. Riegel et al 1994, Lauwers 2009, G. Gross 1996). Le sens qui en résulte pour les deux constructions est suffisamment proche pour qu'il soit légitime de les mettre en regard, sinon en équivalence :

(67) Pour la région, cette nouvelle est d'une très grande importance ⇔ a une très grande importance

(68) Mon point de vue personnel **est de peu d'intérêt** ⇔ a peu d'intérêt

Nous nous contentons ici de mentionner cette proximité avec la structure [avoir SN_{propriété}], qui permet de mieux cerner le sens que prend [être de SN_{propriété}] dans ce schéma de construction. Mais il est clair qu'une étude approfondie de cet emploi de être de ne peut être sérieusement menée sans que soit examinée en parallèle cette structure en avoir avec laquelle on peut établir de fortes correspondances.

2.2a [être de SN_{propriété}]

Dans une telle structure, nous n'examinons ici que le cas où le syntagme nominal comporte un nom désignant une propriété¹⁷ applicable à la catégorie d'entité dénotée par le sujet de la

¹⁷ Pour simplifier – et faire court - nous nous en tenons ici aux noms dénotant une propriété au sens large – selon le cas, il s'agit de sentiment, qualité, aptitude, disposition, valeur, etc. Alors qu'une telle construction est également possible pour des noms dénotant une action, un résultat d'action ou un procès: *Il est d'un usage courant, d'un maniement délicat, d'une exploitation facile, d'une attestation rare, etc.* Mais cela demanderait de faire le détour par une construction de phrase contenant le verbe correspondant ou un verbe support tel que *faire, avoir : l'employer est simple*; *en avoir l'attestation est rare*; *en faire l'exploitation est facile, etc.* Nous ne pouvons pas le faire ici en quelques lignes.

phrase. Généralement au singulier¹⁸, il s'accompagne d'un déterminant indéfini et d'un modifieur prenant obligatoirement ici un sens intensif, appréciatif ou dépréciatif

- (67) Pour la région, cette nouvelle est d'une très grande importance
- (68) Cette assistante était d'une efficacité redoutable, d'une discrétion parfaite

Le modifieur est le plus souvent un adjectif, et dans ce cas, il peut avoir la possibilité de se placer avant ou après le nom [être de det N Adj] / [être de det Adj N], ex. il est d'une efficacité redoutable/ elle est d'une redoutable efficacité. L'adjectif peut être lui-même modifié par un adverbe (67).

Mais au-delà des adjectifs, bien d'autres formes de modification sont possibles, que nous n'avons pas la possibilité de décrire ici, ex : *Elle est d'une bonté sans limites. Ces rubans sont d'une qualité de premier ordre*.

(69). Ce portrait est d'une beauté à couper le souffle

La propriété représentée par le nom dans SN peut être d'une très grande variété (voir à ce sujet la note 17 supra). Par exemple, pour un tableau, que l'on peut considérer à la fois comme un objet matériel, une œuvre d'art, une marchandise, etc., on peut parler de sa taille, son poids, sa qualité esthétique, son prix :

Ce tableau est d'une taille imposante/ d'un poids très lourd/d'une grande originalité/ d'une élégance rare/ d'une savante complexité, d'une facture soignée, d'un fabuleux intérêt, d'une valeur inestimable, d'un prix incroyable, etc.

Les noms concrets ou abstraits qui peuvent entrer dans une telle structure sont innombrables car les propriétés dénotées relèvent de tous les domaines et de tous plans possibles : physique, psychique, psychologique, moral, éthique, esthétique, spirituel, etc.

Ses propos sont d'une grande douceur, banalité, exactitude, gentillesse, simplicité, autorité, force, violence, élégance, profondeur, sagesse, etc.

De la même façon, les adjectifs de valeur intensive (préposés ou postposés) qui accompagnent le nom sont très nombreux, particulièrement ceux dénotant une appréciation positive¹⁹. On

¹⁸ Le nom est rarement au pluriel, mais dans ce cas il est toujours sans déterminant, ex. *Il est de dimensions imposantes*.

peut par exemple substituer à grand des dizaines, peut-être des centaines, d'adjectifs, comme fabuleux, extrême, inestimable, extraordinaire, formidable, fantastique, prodigieux, incroyable, inouï, exceptionnel, rare, éblouissant, saisissant, parfait, merveilleux, etc. Pour la valeur dépréciative, le choix est moins riche mais on a quand même bon nombre d'adjectifs : faible, mince, mauvais, insuffisant, médiocre, exécrable, déplorable, piètre, affligeant, désastreux, lamentable, minable, déplorable, insignifiant, maigre, médiocre, pitoyable, ridicule, etc.

La lettre est d'un style lamentable/ d'une banalité affligeante/ d'un piètre intérêt/

Outre les adjectifs, on peut trouver des déterminants quantitatifs tels que *peu de* : *il est de peu d'intérêt* ou des indéfinis tels que *quelque*, *certain*, *quelconque*, ex. *il est de quelque utilité*, *il est d'un certain effet* :

(70) C'est du vrai taffetas d'Angleterre mais il est d'un certain prix

Pour ce type de structure, comme pour celle décrite précédemment au §2.1, il ne peut y avoir de pronominalisation du SN régi. Par exemple, celui-ci ne peut pas donner lieu au pronom neutre *cela* :

(67') Pour la région, cette nouvelle est d'une très grande importance, comme *elle est de cela pour le pays tout entier

Pour ce qui est du SP tout entier, il peut être pronominalisé et remplacé par le pronom neutre *le*, et ce d'une manière assez courante :

(71) Le contenu de ces papiers est d'une fabuleuse importance pour moi. Comme il <u>l'</u>est pour vous, je n'en doute pas

En revanche, il n'est pas possible qu'il le soit par le pronom clitique en 20 :

(71') Le contenu de ces papiers **est d'une fabuleuse importance** pour mo. Comme*il <u>en</u> **est sans doute** pour vous, je n'en doute pas

¹⁹ Il entre dans l'appréciation une grande subjectivité, une forte charge émotionnelle qui doit trouver à s'exprimer à travers des termes que l'on juge les plus adéquats.

²⁰ En tout cas, nous n'en avons pas trouvé un seul exemple à l'écrit.

Pour écourter cette présentation, nous choisissons de ne pas aller plus loin dans la présentation de ce schéma de construction [être de SN_{propriété}], que l'on peut trouver abondamment décrit et finement analysé dans de nombreux travaux (voir notamment A. Meunier 1981 (chap. IV), L. Danlos 1988, G. Gross 1996). Il y a un point cependant que nous voulons souligner, c'est le fait que par rapport à la forme canonique qui a été très brièvement présentée ici, il existe pour certains noms la possibilité de structures réduites qui relèvent de ce même schéma de construction.

Tout d'abord, pour un certain nombre de noms (peut-être le compte exact en a-t-il été fait), il peut y avoir absence du déterminant pour le nom au singulier²¹. C'est le cas par exemple de *qualité*, *dimension*, *importance*, *valeur*, *prix*,:

- (72) L'enjeu est de faible importance pour la France et l'Europe
- (73) Ce vin est de consommation minime à Paris

Parmi cette série de noms, il y en a quelques-uns qui peuvent être régis par la préposition *de*, sans qu'il y ait accompagnement, ni d'un déterminant, ni d'un modifieur, donnant lieu ainsi à un type de construction un peu particulier dont il est fait état au § 2.2b ci-dessous :

(74) L'enjeu est d'importance dans un contexte de changement climatique croissant

2.2b [être de N_{propriété}]

Sur le plan lexico-sémantique, les quelques noms qui, sans déterminant, ni modifieur, peuvent être régis par la préposition *de*, ne forment qu'un tout petit sous-ensemble²², ex. *taille*, *poids*, *valeur*, *qualité*, *importance*, *ampleur*, *envergure*, *prix*, *choix*, etc.:

- (75) Il n'a qu'un seul défaut, mais il est de taille
- (76) Le projet de restructuration est d'envergure
- (77) La production est de qualité, mais elle ne nourrit le pays que 4 mois sur 12
- (78) Madame Rosa avait mis sa robe bleue, et son châle brodé qui était de valeur

²¹ Pour le nom au pluriel, la question ne se pose pas puisque il est toujours sans déterminant, ex. *Il est de dimensions imposantes*

²² Nous n'avons pas le compte exact de ces noms.

On ne peut pas considérer qu'il s'agit là d'expressions figées puisque par ailleurs ces noms peuvent être modifiés par divers adjectifs tels que *grand, bon, important, petit, faible,* ex. *il est de bonne taille, il est de grande envergure, il est de faible valeur.* Simplement, le nom perd ici de sa spécificité pour prendre un sens essentiellement quantitatif – quantité orientée vers le haut degré car il se charge implicitement de la polarité positive de l'adjectif "grand" qui devrait l'accompagner : être d'envergure = être de grande envergure. Etre de poids = être de grand poids (De même pour: *qualité*, *valeur, importance, de prix*, etc. voir (75) à (78) cidessus).

Cependant, il nous semble que cette particularité syntaxique que ces quelques noms manifestent par rapport aux autres de même catégorie, ne mérite pas qu'on leur réserve un statut particulier (comme cela a pu être fait pour les N_{position} et les N_{activité} du sous-groupe 2.1 ci-dessus). Nous notons simplement que, tout en appartenant au sous-groupe 2.2 caractérisé par la structure [*être de* SN_{propriété}], ils ont la particularité d'apparaître sous une forme abrégée [*être de* N] qui s'interprète comme une paraphrase de [*être de grand* N].

2.3 [être de [SN₁ de SN₂]]

Nous présentons très rapidement ici une dernière catégorie de phrase un peu singulière par rapport aux précédentes, mais qui complète assez bien ce Groupe 2. Il s'agit d'un prédicat en *être* _{SP}[*de* N/SN] construit sur un modèle assez bien établi : **l**e sujet est assuré par une proposition infinitive (79), par un nom abstrait (80) ou par un pronom neutre indéfini, *cela, tout, rien,* etc. (81) :

- (79) Opter pour la France est de son intérêt aujourd'hui
- (80) La nomination aux grades et emplois est de votre compétence
- (81) À l'entendre, rien n'est jamais de sa faute

L'extraposition de l'infinitive conduit à l'insertion d'un sujet impersonnel, si bien qu'on obtient une structure telle que : Il [est de $[SN_1 de SN_2]]$] de $P_{Infinitive}$.

- (80') Il est de son intérêt aujourd'hui d'opter pour la France
- (82) Est-ce qu'il est de mon ressort de veiller sur mes soeurs, de m'occuper d'elles?

Structure à différencier d'une construction qui pourrait sembler assez proche, que l'on peut voir traitée dans Legallois & Grea 2006 (ex. *La première mesure est de fixer la règle du jeu*).

Pour ce qui est du prédicat lui-même, la préposition régit un nom abstrait faisant référence à l'aptitude, la fonction, la capacité ou les devoirs d'un être humain, d'une institution ou d'un collectif; nom présent dans le syntagme nominal sous la forme d'un complément de nom ou d'un possessif qui en est le substitut :

- (83) Le choix de l'assurance maladie est de la responsabilité de l'étudiant
- (83') Le choix de l'assurance maladie est de sa responsabilité
- (84) Ces initiatives privées ne sont pas **du ressort** l'État => **de son ressort**

Les noms abstraits de cette catégorie qui entrent dans ce type de construction sont apparemment peu nombreux. Dans cet emploi, ils traduisent l'idée d'une adéquation liée à des facteurs considérés comme décisifs, comme par exemple l'intérêt, la compétence, le pouvoir, le droit, etc. : *Ceci est de son intérêt, de son ressort, de son pouvoir, de son domaine, de sa compétence, de sa responsabilité*²³, etc.

Un verbe tel que *relever de* peut avoir ce même sens quand il est employé avec certains de ces noms (mais son emploi n'est pas généralisable : *? *relever de son ressort*)

(85) C'est une décision personnelle, qui relève de ma seule responsabilité

Pour ce schéma de construction comme pour ceux décrits au §2.1 et au § 2.2 supra, le SP tout entier peut être pronominalisé par le clitique neutre *le*, cf. (86) et (87):

- (86) la gestion des inscriptions scolaires **est de son ressort**, comme **l'est** également la gestion du petit personnel ou l'entretien des locaux
- (87) Auparavant, la nomination aux grades était avant de sa compétence; désormais elle ne l'est plus

Et comme pour ces autres schémas de construction, la pronominalisation ne peut se faire avec le clitique *en* - comme peut le montrer (87') :

(87') Auparavant, la nomination aux grades était de sa compétence; désormais *elle n'en est plus

Conclusion

²³ Avec peut-être des expressions figées comme c'est de son âge, il est de son temps, c'est de sa faute, etc.

Nous avons tenté de différencier, puis de regrouper, un certain nombre de schémas de phrase dans lesquels le prédicat est construit sur un modèle unique : [être [de N/SN]] alors que le sens qui y est exprimé se révèle d'une très grande diversité. Dans notre démarche, nous avons tout d'abord cherché à identifier et à isoler un certain nombre de structures, pour lesquelles nous avons trouvé des caractérisations assez stables à la fois sur le plan syntaxique et sur le plansémantique, pour qu'il soit possible de faire une estimation de leurs ressemblances et de leurs différences. Ainsi, en faisant quelques rapprochements fondés sur quelques traits syntaxiques saillants et en même temps sur une nette proximité de sens, nous avons pu effectuer des regroupements en plusieurs étapes pour aboutir finalement à deux grands ensembles, Groupe 1 et Groupe 2, dont la différence essentielle tient à la manière dont le syntagme nominal régi par la préposition de se comporte par rapport au verbe être.

On sait qu'avec un verbe autre que *être* qui se construit avec un argument SN régi par la préposition *de*, la pronominalisation peut généralement s'effectuer de deux manières différentes :

- a) elle peut affecter uniquement le N ou le SN régi par de et dans ce cas, on a comme substitut un pronom personnel, un démonstratif ou un adverbe. Par exemple, pour des verbes comme venir de SN, dépendre de SN, douter de SN, vivre de SN, on a respectivement : il vient de là, il dépend de lui/cela/celui-ci, il doute de lui/cela, il vit de cela
- b) elle peut s'appliquer au SP tout entier et dans ce cas, on a comme substitut le pronom clitique *en* (si des contraintes ne pèsent pas sur le verbe concernant la propriété [+/- Humain] cf. §1.1.c supra) : *il en vient, il en dépend, il en doute, il en vit*.

Or, ici avec [$\hat{e}tre_{SP}[de_{N/SN}]$], deux cas de figure se dessinent nettement :

Dans le Groupe 1, nous avons réuni 6 schémas de construction pour lesquels il peut y avoir avec être [de N/SN] les mêmes types de pronominalisation que ceux qui s'appliquent à l'argument d'un verbe sémantiquement proche. A ceci près, que pour cinq de ces schémas les cinq premiers – il ne peut y avoir qu'une pronominalisation partielle du SN, à savoir Il est de là (§1.1a), il est d'alors (§1.1b), il est de lui (§1.1c), il est de celui-ci/de ceux-ci (§1.3a), etc. Pour ces cinq schémas en effet, la pronominalisation du SP tout entier sous la forme du clitique en, n'est pas possible : *il en est. A l'inverse, pour le dernier de ces six schémas (§1.3b), il n'y a pas de pronominalisation partielle; seule est possible la pronominalisation du SP tout entier, ex. il en est.

Au contraire, dans le Groupe 2, nous avons rassemblé cinq schémas de construction en [être [de N/SN]] pour lesquels on ne peut avoir ni la pronominalisation partielle sur le N/SN régi – ne serait-ce qu'avec le pronom démonstratif :*de celui-ci/de ceux-ci - ni la pronominalisation sur le SP tout entier avec en : *il en est. Pour ces cinq constructions (§2.1 à §2.3), il ne peut y avoir qu'une pronominalisation avec le pronom clitique neutre le - il/elle l'est - forme normale que prend la pronominalisation quand le verbe être est à la base d'une construction prédicationnelle : il est mon ami, il <u>l'est</u> depuis longtemps.

D'où l'hypothèse que nous voudrions proposer : dans le Groupe 1, le comportement que manifeste le verbe *être* accompagné d'un syntagme prépositionnel en *de*, ressemble beaucoup à celui d'un verbe sémantiquement proche, lui-même doté d'un argument de type prépositionnel en *de* et qui, dans une telle construction, peut tenir lieu de paraphrase. Ce qui nous inciterait à dire que dans ces structures du Groupe 1, [*de* SN] se comporte comme le ferait un argument. Dans le Groupe 2 au contraire, le complément prépositionnel [*de* N/SN], semble se comporter avec le verbe *être* d'une manière comparable à celle d'un attribut nominal (non prépositionnel).

Références

Bartning, I. (1996). Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français, *Langue française*, n°109.1 : 29-43.

Boons, J.P. (1985). Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leur critères, leurs valeurs aspectuelles. *Linguisticae Investigationes* 9.2 : 195-267.

Danlos, L. (1980). *Représentation d'informations linguistiques : les constructions* N être Prép X, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris 7.

Danlos, L. (1988). Les phrases à verbe support être Prep, Langages, 90 : 23-37.

Declerck, R. (1983) It is MrY or He is MrY, Lingua 61: 9-45.

Dupont, N. (1991). Les clitiques 'attributs' en français, dans M. de Gaulmyn, S. Rémi-Giraud (eds) À *la recherche de l'attribut*, Lyon, PUL : 47-71.

Flaux, N., Stosic D. (2014). Les noms d'idéalités et la nominalisation, dans J. Goes, C. Lachet, A. Masset-Martin (eds). *NominalisationS. Etudes linguistiques et didactiques*, Artois Presse, Université : 19-37.

Gross, G. (1996). Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions. Paris, Ophrys.

Gross, M. (1996). Les formes être Prep X du français, Lingvisticæ Investigationes 20 : 217-266

Higgins, F. (1976) *The pseudo-cleft constructions in English*, Indiana University Linguistics Club.

Kupfermann, L. (1979). Les constructions il est médecin/c'est un médecin. Essai de solution. *Cahiers de linguistique* 9 : 131-164.

Lamiroy, B., Melis, L. (2005). Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires ? dans H. Bat-Zeev-Shylkrot H. & N. Le Querler (eds). *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins : 145-170.

Lauwers, P. (2009). La prédication "attributive". Portée, structuration interne et statut théorique. In A. H. Ibrahim (ed.). *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, Paris, CRL: 178-2002.

Lauwers, P. (2012). Le prix est (de) 15 euros. On copular constructions expressing quantification in French, dans Bouveret, M. - Legallois, D.(eds). *French constructions in discourse and development*. Amsterdam, Benjamins : 233-256.

Legallois, D., Gréa P. (2006). "L'objectif de cet article est de"...: construction spécificationnelle et grammaire phraséologique, *Cahiers de Praxématique*, 46:161-186.

Machonis, P. (1988). Support verbs: An Analysis of *be prep X* idioms *The SECOL Review* 12:2:95-125.

Meunier, A. (1981). *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris 7.

Milner, J.C. (1982). Du génitif possessif comme sujet syntaxique, dans Milner J.C., *Ordres et raisons dans la langue*, Paris, Editions du Seuil : 95-122.

Milner, J.C. (1982). Les génitifs adnominaux en français, in Milner J.C., *Ordres et raisons dans la langue*, Paris, Editions du Seuil : 69-94.

Riegel, M. (1981). Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs, *L'information grammaticale* 10 : 23-27.

Riegel, M. et al. (1994). Grammaire méthodique du français. Paris, PUF.

Ruwet, N. (1982). Les phrases copulatives en français, dans Ruwet N, *Grammaires des insultes et autres études*, Paris, Seuil : 207-232.

Van Peteghem, M. (1991). Les phrases copulatives dans les langues romanes. Wilhelmsfeld, Egert.

Van Peteghem, M. (Ce volume). D'une complexité redoutable : les attributs prépositionnels en de.

Vietri, S. (1996). The Syntax of the Italian Verb *essere* Prep. *Lingvisticæ Investigationes* 20 : 287-363.